

Paris, le 30 novembre 2017

## COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA CAP des Techniciens Supérieurs du 29 et 30 novembre 2017

### Représentaient l'UNSA

Martine HARNICHARD	DDCSPP Meuse	03.29.77.42.31	<a href="mailto:martine.harnichard@meuse.gouv.fr">martine.harnichard@meuse.gouv.fr</a>
Nicolas BIDEAUX	DDCSPP Indre	02.54.48.57.44	<a href="mailto:nicolas.bideaux@indre.gouv.fr">nicolas.bideaux@indre.gouv.fr</a>
Emilie CERISIER	DRAAF Pays de la Loire	02.72.74.71.20	<a href="mailto:emilie.cerisier@agriculture.gouv.fr">emilie.cerisier@agriculture.gouv.fr</a>
Cathy LEBLANC	DDTM Pas de Calais	03.21.50.30.49	<a href="mailto:cathy.leblanc@pas-de-calais.gouv.fr">cathy.leblanc@pas-de-calais.gouv.fr</a>
Olivier PIHOU	IGN Nancy	03.57.29.15.50	<a href="mailto:olivier.pihou@ign.fr">olivier.pihou@ign.fr</a>
Magali BORRE	DRAAF Grand Est	03.55.74.10.97	<a href="mailto:magali.borre@agriculture.gouv.fr">magali.borre@agriculture.gouv.fr</a>

### **AVANCEMENTS AU TITRE DE 2018**

Suite au groupe de travail du 19 octobre 2017 relatif au taux pro/pro, l'Administration a indiqué que le calendrier de négociation empêchera de connaître les taux définitifs pour les CAP d'automne.

Elle propose de réunir une CAP exceptionnelle en début d'année 2018 lorsque les taux définitifs seront connus afin de valider le nombre exact de promotions.

Il n'y aura aucun impact pour les agents, puisque ces promotions sont à effet au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

### **DECLARATION LIMINAIRE**

Il n'est pas dans les habitudes des représentants de l'UNSA de porter des messages nationaux lors de cette CAP. Mais c'est peu de dire que les orientations prises par le gouvernement actuel sont autant de coups portés sur les fonctionnaires et les efforts qu'ils consentent au quotidien.

Depuis plusieurs mois, les décisions prises par le gouvernement sont autant de signaux négatifs :

- Restauration du jour de carence.
- Gel de la valeur du point d'indice pour 2017 et pour 2018 sans garantie pour l'avenir.
- Hausse de la CSG non compensée intégralement sur la durée.
- Report d'un an de la mise en œuvre du protocole PPCR malgré l'engagement de poursuivre sa mise en œuvre sur la durée du quinquennat.

De plus, l'UNSA regrette que les discussions sur les taux pro/pro n'aient pas abouti avant la tenue de cette réunion. L'attente d'une promotion est toujours un enjeu pour les collègues et le discours sur l'effet rétroactif du bénéfice ne suffit pas à les rassurer.

## IFCE

**La situation de l'IFCE est préoccupante.** Chaque année, 40 à 50 ETP doivent disparaître des listes du personnel actif, majoritairement des Techniciens et Adjoints techniques, ceci pendant toute la durée du futur COP qui prendra effet en 2018. COP (Contrat d'Objectifs et Projet d'établissement). Cela signifie une diminution minimale de 200 personnes sur un effectif d'environ 850 agents que compte l'IFCE à ce jour. A terme de combien d'ETP l'IFCE aura-t-elle besoin ?

Les missions régaliennes de cet établissement sont nécessaires pour l'Etat mais également pour les socio-professionnels. Les contrôles sanitaires et l'identification restent extrêmement utiles au bon fonctionnement de cette filière. L'IFCE est un Institut Technique **UNIQUE** pour cette filière composée de 180 000 personnes travaillant de près ou de loin pour cette filière.

Un maillage territorial reste donc indispensable pour effectuer ces missions. Or, on se rend compte que les sites en région disparaissent les uns après les autres, chaque année un site ou deux ferment ses portes avec des agents complètement « déboussolés »  
Le démantèlement des sites IFCE doit cesser et surtout l'hémorragie des réductions de personnel.

Autre inquiétude, les cadres supérieurs quittent l'IFCE les uns après les autres sans être remplacés, l'établissement se meurt sans bruit. Que doit penser la base ?

L'UNSA aimerait apporter des garanties d'avenir et de maintien à l'ensemble des agents de l'IFCE.

Pouvez-vous nous donner une idée de ce que sera l'IFCE dans les mois et les années à venir ?

## BOP 206

Dans le cadre de la gestion des crises sanitaires successives (influenza aviaire, etc..) des collègues de plusieurs départements ont été soumis à des conditions de travail extrêmement difficiles. Ils sont toujours en attente du paiement de leurs heures supplémentaires. Qu'en est-il à ce jour ? De même, qu'en est-il pour les collègues restés dans les structures afin d'assurer la continuité du service public ?

## RESYTAL

Quelles sont les conclusions de l'enquête de satisfaction RESYTAL réalisée cet été ?

## ABATTOIRS

Malgré l'action engagée par la DGAL : la création de 180 postes ces trois dernières années, la commission d'enquête parlementaire consacrée à la situation dans les abattoirs confirme que celle-ci reste tendue et recommande le recrutement d'agents supplémentaires.

L'UNSA dénonce :

- Qu'une fois formés les vacataires ne restent pas en poste.
- Les missions hors chaîne sont de plus en plus chronophages et les agents ont l'impression de s'éloigner du cœur de leur métier qui est l'inspection des carcasses et la recherche de lésions.

## CASPER

Le logiciel n'est pas adapté aux contraintes d'horaires des abattoirs dans les petites structures, de nombreux collègues accumulent des heures supplémentaires (panne, remplacement, etc.). Début novembre ils ont déjà atteint leur quota d'heures annuel. Les règles du CET impose un nombre minimal de jours de congés annuels consommés avant de pouvoir l'alimenter avec les jours restants (règle des 20 jours).

## FORMATION

Faute de disponibilité les agents s'auto censurent pour les formations nationales au profit des échanges de pratiques de proximité.

## PENIBILITE

L'Administration a-t-elle pour projet la reconnaissance de la pénibilité du métier de technicien vétérinaire en abattoir ?

## IGN

L'UNSA dénonce le vote d'un budget déficitaire.

Que font les tutelles (MAA et MTES) ?

Que vont devenir les missions et les agents ?

## DRAAF

Malgré un bilan relativement positif sur la réorganisation des DRAAF dans le cadre de la réforme territoriale, une vingtaine d'agents ne sont pas satisfaits de leur positionnement actuel. Plusieurs agents n'ont pour l'instant pas retrouvé de poste au sein des DRAAF fusionnées.

Pouvons-nous espérer une stabilisation des structures et des missions quand une baisse des effectifs des DRAAF est annoncée à hauteur de - 55 ETP ?

De plus, lors du dernier CTS DRAAF DAAF DRIAAF, il a été constaté que le bilan du dialogue social ne s'appliquait pas de la même manière dans toutes les régions : *8 régions sur les 13 ne respectent pas la fréquence de tenue des instances locales.*

L'UNSA attire l'attention sur les conditions de travail des agents dans les DRAAF.

En effet, des agents exerçant des missions de terrain rencontrent des difficultés à obtenir des véhicules de service adaptés pour effectuer les contrôles en exploitation.

## TELETRAVAIL

Un bilan de sa mise en place est-il prévu pour les prochains CTM ? A ce jour, l'UNSA signale des interprétations différentes de la note de service dans les structures.

## MOBILITE

L'UNSA réclame que les règles de procédure pour établir une demande de mutation dans un autre ministère (ex : MTES) soient clairement redéfinies aux agents et aux structures pour la prochaine circulaire de mobilité.

## CONCOURS

L'UNSA dénonce les conditions matérielles des derniers concours et examens qui se sont déroulés sur le site de Dijon. (Amphi sans véritable table de travail).

Pour l'UNSA, il n'y a pas équité de traitement d'un centre d'examen à l'autre.

## SEA

L'UNSA déplore qu'à défaut de demandes de mobilité de techniciens expérimentés, les postes déclarés vacants soient pourvus par des agents hors ministère de l'agriculture ou des sorties de l'INFOMA. En raison du calendrier de travail imposé, de la pression de la profession agricole, les agents nouvellement affectés doivent être opérationnels à l'instant T. Les agents en poste ne peuvent se libérer pour tutorer les nouveaux arrivants. Ce point spécifique doit impérativement être à l'ordre du jour du prochain groupe de travail des SEA.

## LISTE D'APTITUDE IAE

L'UNSA regrette le message donné par les IGAPS aux chefs techniciens inscrits sur la liste d'aptitude, à savoir : faire une demande de mobilité sur un poste de catégorie A avant d'obtenir cette promotion.

L'UNSA réclame l'application stricte de la règle.

L'UNSA tient à remercier les bureaux de gestion et souhaite bonne chance à M. MULLARTZ dans ses nouvelles missions.

## **REPONSES DE L'ADMINISTRATION**

### **POINTS DE POLITIQUE GENERALE**

Le Président rappelle que les sujets suivants : le Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations (PPCR), la valeur du point d'indice et journée de carence ne sont pas de la compétence de la CAP. Ce sont des mesures gouvernementales qui s'appliquent à toute la sphère politique.

### **ACTION PUBLIQUE 2018/2022**

Les travaux ont débuté en novembre. En Comité Technique Ministériel (CTM), le Ministre, via sa feuille de route, a renouvelé son attachement aux missions de service public du MAA.

Pour le budget 2018, les effectifs des trois BOP (206,142,143) ont été préservés.

Un point d'étape sera présenté au CTM de 2018. De même, des groupes de travail seront mis en place par le Secrétariat Général du Gouvernement (SGG), la première réunion se tiendra le 13 décembre 2017.

### **RATIO PRO/PRO**

Il est trop tôt pour augurer des prochains taux pour 2018/2020. Les dernières négociations ont duré un an et demi. Les demandes de maintien des taux actuels ont été transmises à la Fonction Publique.

Le taux de l'année 2018 sera connu pour la prochaine CAP.

### **MESURES CATEGORIELLES**

Pour l'année 2018, le MAA a demandé la poursuite du plan de requalification de C en B et de B en A pour la filière technique et la filière administrative. Cette demande n'a pas été acceptée. Elle sera portée, à nouveau, à la prochaine session budgétaire.

Aucune mesure catégorielle n'est envisagée pour l'année 2018.

### **RIFSEEP**

Aucune réponse de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) sur le report d'un an de mise en œuvre du protocole. Un minimum de 3 voir 4 ministères est nécessaire pour que la dérogation soit discutée.

### **ATTRACTIVITE DES METIERS EN ABATTOIR**

L'étude de l'Observatoire des Missions et des Métiers (OMM) est lancée depuis le printemps 2017. Un premier état des lieux sera établi en mars 2018.

Des groupes de travail avec les Organisations Syndicales (OS) seront ainsi mis en place avant la parution du rapport définitif.

### **IFCE (INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION)**

Un nouveau Contrat d'Objectifs et Projet d'établissement (COP) doit être renégocié. Une réunion avec les OS a eu lieu cette semaine. Un groupe de travail sur les missions s'est tenu en présence du directeur de l'IFCE. Une réflexion s'est engagée avec la direction générale.

Le Ministre a rappelé son engagement à maintenir les missions de service public au sein de l'établissement.

## ZUS (ZONE URBAINE SENSIBLE)

Sur ce dossier extrêmement complexe en terme d'analyse et d'instruction, les demandes qui ont été traitées en premier sont celles qui ont fait l'objet d'un refus. Les agents concernés seront avisés par courrier avant la fin de l'année 2017. Les demandes restant à analyser sont nombreuses et nécessitent encore beaucoup de temps. Une priorisation a de ce fait été décidée et l'administration instruira d'abord les demandes des agents « proches » de l'âge de la retraite.

## PRIME DE FIN D ANNEE

Contrairement au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES), le MAA n'a pas mis en place une prime exceptionnelle de fin d'année pour les agents de catégorie C. En effet, les agents ont pu bénéficier d'une revalorisation de leur rémunération pour la période 2013/2015.

## SEA (SERVICE D'ECONOMIE AGRICOLE)

Pour conforter les effectifs des SEA, une dotation de vacations de 350 ETP sera octroyée pour l'année 2018. Le Ministre rappelle que l'une de ses priorités est la simplification de la gestion de la prochaine campagne PAC.

## DRAAF (DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORETS)

Un groupe de travail sera mis en place avant la fin de l'année sur l'exercice du dialogue social en région.

## IGN (INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE)

Compte tenu des difficultés rencontrées par l'établissement (budget voté en déficit cette année), le directeur a demandé la constitution d'une mission parlementaire en vue de travailler sur une réorganisation, sur l'avenir de la structure et sur les missions.

## ONF (OFFICE NATIONAL DES FORETS)

Afin de renouer le dialogue social au sein des instances, les OS ont été reçu par le directeur de Cabinet en juin 2017.

## MARCHES PUBLICS

L'Administration va recontacter les services déconcentrés (DDI, DRAAF) avant d'engager des discussions sur la commande publique.

Un point sera fait sur les besoins des agents (marché achat du matériel et marché de nettoyage des tenues).

## GESTION DE CRISE

Le problème de la gestion des heures supplémentaires sera évoqué au prochain Comité Technique Spécial Alimentation (CTS Alimentation) pour redéfinir les règles d'application.

## AVANCEMENT DE GRADE IAE

Les modalités d'inscription sur la liste d'aptitude IAE feront l'objet d'un rappel auprès des IGAPS.

## **RECOURS PRIMES**

Sur 4 demandes : **4 AVIS DEFAVORABLE**

## **RECOURS HORS PRIMES**

La demande a obtenu **un avis favorable**

## **AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR**

- **MUTATIONS**
- **INTEGRATIONS**
  - DANS LE CORPS DES TECHNICIENS SUPERIEURS (SA du MAA accueillis en détachement)
  - DANS LE CORPS DES TECHNICIENS SUPERIEURS (autres corps)
- **DETACHEMENTS**
  - DE TSDD VERS TFTR
  - DE TECHNICIENS SUPERIEURS VERS D'AUTRES STRUCTURES
  - DEPART EN DETACHEMENT DE TS DANS LE CORPS DES SA
  - DEPART EN DETACHEMENT DE TS DANS LE CORPS DES TFR
- **ACCUEIL EN DETACHEMENT**
  - DES SA DU MAAF ET DE TFR (IFCE) DANS LE CORPS DES TSMA DU MAA AU TITRE DE 2018
- **DEMANDES DE CHANGEMENT DE SPECIALITE DE TEA vers TVA**
- **TITULARISATIONS DANS LE CORPS (1<sup>ER</sup> GRADE)**
- **TITULARISATION DANS LE CORPS (2<sup>ème</sup> GRADE)**

**VOUS POUVEZ OBTENIR LES RESULTATS SUR LE SITE DU MAA**

**<http://intranet.national.agri/Quels-sont-les-resultats-des-CAP>**

**OU CONTACTER LA PERMANENCE**

